



Achat de cuisine

Par oeil du 34

Bonjour, le cuisiniste m'a établi un bon de commande à partir d'un plan exécuté sans venir mesurer sur le terrain. Au final les mesures après construction ne sont pas identiques au plan et les dimensions des meubles ne sont pas justes. Le cuisiniste ne veut rien entendre et me donne comme raison que j'aurai dû l'appeler pour mesurer, hors le bon de commande était déjà établi quand le placard et la peinture furent posés.

Que puis-je faire ?

Merci pour votre réponse

Par osram

Bonjour,

Un devis sans mesure n'a aucune valeur.

Prenez contact avec une association de consommateurs, ce problème est fort connu.